

MASTER BMC 2019-2020

Stages d'initiation à la recherche (M1 S2)

Informations :

<http://www.master.bmc.sorbonne-universite.fr/fr/master-1ere-annee/stages-m1-2.html>

Possibilité 1:

Stage à l'étranger

MU4BMS01: 21 ECTS - UE théoriques : 9 ECTS

Responsable Claire Thibault: claire.thibault@sorbonne-universite.fr

Possibilité 2:

Stage en France

MU4BMS02 : 9 ECTS - UE théoriques: 21 ECTS

Responsable Nathalie Dostatni: nathalie.dostatni@curie.fr

Objectifs du stage de M1:

- **Initiation à la démarche scientifique** : comprendre le pourquoi, le comment et les perspectives possibles du sujet de stage.
- **Apprentissage technique** : maîtriser et comprendre plusieurs techniques pratiquées au sein du laboratoire.
- **Apprentissage bibliographique** : apprendre à rechercher et synthétiser les données bibliographiques concernant le sujet de stage.

Le stage de M1 est une **UE à part entière** :

- **Evaluation** : rédaction d'un mémoire et soutenance de stage.
les détails présentés lors d'une réunion en Décembre
- **Deux sessions d'examen** : si vous n'obtenez pas la moyenne au mémoire et/ou à la soutenance, on peut vous demander de réécrire et/ou de soutenir à nouveau lors de la 2ème session d'examen.

Où trouver un stage?

En France (MU4BMS02) : Nathalie Dostatni

- ✓ Les fiches descriptives de stages (proposés par les laboratoires et validés) sont consultables sur la plateforme moodle
- ✓ Un stage peut être effectué dans un laboratoire en dehors de ceux proposés sur moodle:
 - l'étudiant trouve lui-même son laboratoire
 - le sujet de stage doit être validé par le responsable (N. Dostatni)

A l'étranger (MU4BMS01) : Claire Thibault

- ✓ Ce stage peut entrer dans le cadre d'un échange Erasmus.
- ✓ Chaque étudiant trouve son laboratoire et le sujet de stage doit être validé par le responsable (C. Thibault). Il peut éventuellement être aidé par les responsables des parcours et thématiques.
 - ➔ ***Envoyer un mail rapidement à C. Thibault pour qu'elle vous aide à trouver votre stage***
 - ➔ ***Attention : nous serons particulièrement attentifs à vos premiers résultats de M1S1 pour valider définitivement votre projet de stage à l'étranger (confirmation définitive courant décembre 2019).***

Comment obtenir un RDV en vue de réaliser un stage?

- ✓ Envoi par mail d'un CV et d'une lettre de motivation qui doivent être rédigés avec soin (OIP).
- ✓ Entretien avec les membres du laboratoire : démontrez vos compétences et votre motivation !

Modalités pratiques

Le souhait de réaliser un stage est exprimé les **3, 4 et 5 Septembre 2019**

- ✓ Lors du choix des UE de S2 au moment des inscriptions pédagogiques.
- ✓ Le choix des UE se fait sur une base scientifique cohérente avec le projet professionnel

Vous avez obtenu l'accord d'un laboratoire pour faire votre stage de M1

Inscription à l'UE de stage : **date limite le 22 Novembre 2019**



Possibilité 1 : Le stage est un stage proposé sur moodle (il a déjà été validé)

- 1) L'encadrant de stage transmet sa décision par courriel à secretariat.bmc@listes.upmc.fr
- 2) Un courriel lui est envoyé en retour avec vous en cc confirmant l'inscription dans l'UE de stage

Possibilité 2 : Le stage est un stage que vous avez trouvé vous-même

-> il doit impérativement être validé par le responsable de l'UE de stage

- 1) L'encadrant de stage doit déposer sa proposition de stage :
<https://inscriptions.sorbonne-universite.fr/lime25/index.php/937772?lang=fr>
- 2) Le responsable de l'UE de stage doit valider cette proposition (échange de mails possible)
- 3) Un courriel est envoyé à l'encadrant avec vous en cc confirmant l'inscription dans l'UE



Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un stage, n'attendez pas le 22 Novembre pour prendre contact avec le responsable de l'UE

Règlementation (loi du 10 juillet 2014)

Vous êtes déjà inscrit(e) dans l'UE de stage de M1

Mise en place de la convention de stage :

entre l'inscription dans l'UE de stage et le début de votre stage

Une fois votre inscription dans l'UE de stage validée (mail à vous et votre encadrant), vous devez :

- Obtenir les 3 exemplaires du formulaire de convention de stage ([Christine Lepinat](#) au secrétariat du Master BMC) signés par un **enseignant référent**
- Ces 3 exemplaires doivent être signés en plus par 4 personnes : votre tuteur de stage, vous même, le représentant de la structure d'accueil dans laquelle vous réaliserez votre stage et en dernier par la directrice du Master.
- Pièce nécessaire à fournir en complément des 3 exemplaires de la convention :
Attestation d'assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée du stage



**les conventions doivent avoir été signées entièrement avant le démarrage du stage
(problème de couverture en cas d'accident)**

Rémunération des stages (en France uniquement)

- ✓ Tout stage d'une durée totale supérieure à **44 jours ouvrables** (2 mois ou 308 heures) doit être rémunéré d'une gratification de **25,20 € (7h/jours)**
- ✓ Il ne peut être dérogé à l'obligation de gratification même si l'étudiant souhaite renoncer à ce droit (loi du 10 juillet 2014).

Déroulement du stage

Le stage peut débuter **le Lundi 16 Mars 2020**

- ✓ Le stage est à temps plein
- ✓ La durée minimale du stage est de 8 semaines : 40 jours ouvrables (jours de travail)

Le stage doit être terminé **le Vendredi 15 Mai 2020**

janv-20		fev-20		mars-20		avr-20		mai-20		juin-20						
1	Me	Jour de l'an	1	S	1	D	1	Me	Bloc 5	1	V	Fête du travail	1	L	Pentecôte	
2	J	Vacances	2	D	2	L	Sem. 7	2	J	Bloc 4	2	S	Soutenances de stage / 4V291	2	Ma	
3	V		3	L	Sem. 3	3	Ma	3	V		3	D		3	Me	
4	S		4	Ma	4	Me	4	S	4		L	Sem. 14		4	J	
5	D		5	Me	Bloc 2	5	J	5	D		5	Ma		5	V	
6	L	Révisions	6	J	6	V	Vacances	6	L	Bloc 4	6	Me	Examen S1	6	S	
7	Ma		7	V	7	S		7	Ma		7	J		7	D	
8	Me		8	S	8	D		8	Me		8	V		Victoire des alliés	8	L
9	J		9	D	9	L		Sem. 8	9		J	9		S	9	Ma
10	V	10	L	Sem. 4	10	Ma	10	V	10	D	10	Me	2nde session	10	Me	
11	S	11	Ma	Bloc 2	11	Me	Bloc 4	11	S	11	L	Sem. 15		11	J	
12	D	12	Me		12	J		12	D	12	M	Analyse bibliographique	12	V		
13	L	Examen S1 1ere session	13	J	13	V	13	L	L. de Pâques	13	Me		13	S		
14	Ma		14	V	14	S	14	Ma	Vacances	14	J	Fin du stage	14	D		
15	Me		15	S	15	D	15	Me		15	V		15	L		
16	J		16	D	16	L	Sem. 9	16	J	16	S	16	Ma			
17	V	17	L	Sem. 5	17	Ma	17	V	17	D	17	Me				
18	S	18	Ma	Bloc 3	18	Me	Bloc 5	18	S	Révisions	18	L				
19	D	19	Me		19	J		19	D		19	Ma				
20	L	Sem. 1	20	J	20	V	20	L	Sem. 12	20	Me	Examen S2 2nde session	20	S		
21	Ma	Bloc 1	21	V	21	S	21	Ma	21	J	Ascension		21	D		
22	Me		22	S	22	D	22	Me	22	V	Examen S2 1ere session	22	L			
23	J		23	D	23	L	Sem. 10	23	J	23		S	23	Ma		
24	V		24	L	Sem. 6	24	Ma	24	V	24	D	24	Me			
25	S	25	Ma	Bloc 3	25	Me	Bloc 5	25	S	Examen S2 1ere session	25	L				
26	D	26	Me		26	J		26	D		26	Ma				
27	L	Sem. 2	27	J	27	V	27	L	Sem. 13	27	Me	Examen S2 2nde session	27	S		
28	Ma	Bloc 1	28	V	28	S	28	M	28	J	28		D			
29	Me		29	S	29	D	29	M	29	V	29	L				
30	J		30	L	Sem. 11	30	J	30	J	30	S	30	M			
31	V		31	M	31	M	31	D	31	D	31	D				

Stage : du Lundi 16 mars au vendredi 15 mai	
	Enseignement 2nd semestre
	Examens

**42 jours ouvrables
en incluant les
vacances du mois
d'avril**

Stages additionnels d'été responsable : Claire Thibault

Il est possible de poursuivre le stage de M1 par un stage additionnel, pendant la période d'été (15 Juin au 31 Aout) :

- ✓ Les informations sur les stages additionnels sont disponibles à l'adresse :
<http://www.master.bmc.sorbonne-universite.fr/fr/stages/faire-un-stage.html>
- ✓ Si le stage additionnel a lieu dans le même laboratoire que le stage de M1, il y a nécessairement gratification (durée du stage pédagogique + durée du stage additionnel > 44 jours)
- ✓ Le stage additionnel fait lui aussi l'objet d'une évaluation (rapport de 3-4 pages) à remettre au maximum 8 jours après la fin du stage.
Le non-respect de cette règle pourra conditionner l'inscription dans l'année de M2.